



AVIS D'APPELS A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DU POINTS FOCAL EN CHARGE DU SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES ACTIVITES DES MICROPROJETS COMMUNAUTAIRES.

1. Titre du poste : Point Focal en charge du suivi environnemental et social des activités des Micros projets communautaires

Référence du poste : PF MBUJI-MAYI KANANGA/02/PACDF/CC/2019
Date de publication : 2 octobre 2019
Date de clôture : 23 octobre 2019
Durée du contrat : 45 jours
Lieu d'affectation : Bassin d'approvisionnement de Mbuji-mayi/Kananga

Contexte

Le Projet d'Appui aux Peuples Autochtones Pygmées (PACDF en sigle) est un projet financé par deux sources de fonds : Le « **Mécanisme Spécial de Dons dédié aux Peuples Autochtones et Communautés Locales**, DGM en sigle, une fenêtre spéciale additionnelle du **Projet d'Investissement des Forêts (PIF)** et le Fonds National REDD. La période de sa mise en œuvre court du 1^{er} juillet 2016 au 31 décembre 2021, soit une durée maximum de cinq (5) ans.

Il comporte 3 composantes :

- Renforcer la participation des PACL à la gestion des forêts et des terres ;
- Soutenir la gestion communautaire durable des forêts et des terres;
- Renforcer les capacités de mise en œuvre des PACL et assurer leur feedback.

L'objectif de développement du PACDF est de renforcer les capacités des PA et COLO au niveau de 19 territoires ciblés (Inongo, Kiri, Oshwe, Opala, Banalia, Yahuma, Mambasa, Bafwasende, Lupatapata, Lubao, Lubefu, Lusambo, Kabinda, Dekese, Dimbelenge, Mweka, Walikale, Kalehe et Bikoro) et au niveau national afin de soutenir leur participation à des activités de gestion des terres et des forêts liées à la Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation (REDD+). Il est mis en œuvre à travers deux organes, le Comité de Pilotage National (CPN) et l'Agence Nationale d'Exécution (ANE), ici Caritas Congo Asbl.

Les questions environnementales et sociales sont considérées par le projet DGM comme des questions transversales qui devront être prises en compte dans la mise en œuvre de toutes les activités du projet afin de réaliser ses objectifs. Les activités du DGM sont focalisées entre autres sur les activités de gestion des terres et des forêts. De ce fait, elles devront fournir les bénéfices sur la santé, et le maintien des ressources naturelles.

Raison pour laquelle le projet DGM a élaboré un Cadre de Gestion Environnemental et Social (CGES) et un Cadre Fonctionnel (CF) qui doivent servir de guide à tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre /ou activités à mettre en œuvre. Ainsi, les sauvegardes dans ce cadre visent à prévenir et à atténuer les impacts néfastes sur les PA-COLO, leur culture et leur environnement dans le processus de développement.

Le projet PACDF financera 60 microprojets dans les 19 territoires des cinq bassins d'approvisionnement dont les activités seraient susceptibles d'avoir un impact négatif sur l'environnement de la zone du projet. Afin de limiter lesdits impacts négatifs, le projet procédera à la revue socio-environnementale ou « screening » environnemental de chaque microprojet proposé, ce qui permettra le tri et la classification des microprojets. Ce processus vise à

s'assurer de la prise en compte des paramètres socio-environnementaux au cours de la mise en œuvre des activités des microprojets.

Le processus sera conduit par le Responsable Environnement et Social (RES) recruté à temps plein qui se fera appuyer par cinq (5) Points Focaux Environnement et Social (PFES) recrutés à temps partiel dont un par bassin.

2. Fonctions et attributions :

Sous la supervision générale du Responsable environnement et social (RES) du PACDF, il aura pour fonctions et attributions ci-après :

- assurer, au niveau de la gestion environnementale des micros projets, le suivi des activités et notamment le respect par les bénéficiaires des clauses environnementales du contrat – ce qui comprends le respect des lois, décrets et directives nationaux en vigueur tant en matière environnementale que sociale ;
- communiquer au public, par l'intermédiaire des Délégués et suppléants, du REPALEF et des autorités locales, une synthèse des documents de sauvegardes (CGES, CF, PGES, MGP, etc.) et textes légaux en rapport avec la foresterie communautaire en langues locales et en français ; et s'assurer que les PA-COLO, le personnel des ONGD locales, le REPELAF, les responsables provinciaux et territoriaux du MEDD, de l'ACE et de l'ICCN connaissent les directives environnementales et sociales du projet ;
- recueillir les observations des populations bénéficiaires (PA-COLO) et autorités locales et les transmettre à la coordination du projet;
- s'engager, au même titre que les ONGD locales et les PA-COLO bénéficiaires, à respecter et à faire respecter toutes les directives et tous les textes réglementaires concernant la protection et l'amélioration de l'environnement ainsi que les clauses particulières contenues dans le CGES et le CF du projet, les autres documents éventuelles produits dans le cadre de mise en œuvre des activités du projet et des microprojets (PARAR, PAR, NIES éventuels) ;
- charger de faire le premier screening des microprojets proposés; éditer et transmettre les rapports mensuels et circonstanciés de suivi environnemental et social au Responsable Environnementales et Sociales (RES) du projet ;
- d'accompagner les acteurs en charge d'élaboration des documents de sauvegardes (NIES, PGES, PARAR) requis par un microprojet ; le cas échéant, assurer la formation pratique des responsables des parties prenantes sur le terrain (bénéficiaires, ONG, autorités locale, etc.) ;
- veiller à la prise en compte effective des préoccupations socio-environnementales dans les microprojets tant pendant la formulation que la mise en œuvre. Effectuer des descentes sur terrain en vue de connaître l'état d'avancement du PARAR, et de prendre les mesures correctives nécessaires pour continuer sa mise en œuvre vers la réalisation des objectifs préalablement définis,
- réaliser d'autres tâches en rapport avec les aspects environnementaux et sociaux du projet qui les seront demandées ; etc.
- Il est indiqué pour le RES et les PFES de travailler en collaboration avec l'ACE afin de s'assurer du respect de la prise en compte des procédures et de la réglementation socio-environnementales du pays dans la mise en œuvre du projet

3. Profil exigé : Les candidats doivent répondre au profil suivant :

- Etre détenteur d'un diplôme de niveau universitaire (bac + 5 ans minimum) en sciences sociales, en sciences de l'environnement, en sciences de développement, en sciences agronomiques, en sciences économiques ou équivalents;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de suivi environnemental et social;
- Avoir une connaissance des populations autochtones en RDC est un avantage ;

- Avoir une bonne connaissance des provinces où se dérouleront les activités du projet serait souhaitable ;
- Etre familier avec les politiques de sauvegardes environnementale et sociale de Banque mondiale, ainsi que la législation nationale en la matière, est un atout ;
- Avoir une expérience dans le domaine de formation des adultes ;
- Avoir la maîtrise du français et des langues locales sera un atout ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels Word et Excel ;
- Etre d'une probité morale et intellectuelle ;
- Etre disponible.

4. Lieu d'Affectation

Le poste de Point Focal en charge de suivi environnemental et social (PFES) sera basé au niveau du bassin d'approvisionnement pour la province du Kasai Oriental, au sein du bureau diocésain de la Caritas Mbuji-mayi.

Caritas Congo Asbl invite, par le présent appel à candidature, des candidats (individus) intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Candidats intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications et l'expérience pertinente requises pour exécuter les Services.

Les manifestations d'intérêt sont en langue française accompagnées de toute la documentation justifiant l'expérience du candidat (lettre de motivation, curriculum vitae, attestations des services rendus, brevets de formation et autres) doivent nous parvenir au bureau diocésain de Caritas-Développement Mbuji-mayi sur l'avenue Dr Kalala n°14, commune de Kanshi et par e-mail aux adresses ci-dessous directeur@caritasdev.cd, mathunaboandre@gmail.com et kunganamax@gmail.com, au plus tard le 23 octobre 2019 à 16h00', heure locale, et porter clairement la mention : PF MBUJI-MAYI KANANGA/02/PACDF/CC/2019, « Recrutement Point Focal en charge du suivi environnemental et social des activités des Micros projets communautaires».

N .B : Les termes de référence détaillés du présent appel à candidature sont en pièce jointe.

Boniface NAKWAGLEWI aka DEAGBO


 Secrétaire Exécutif

